



ORANGE, le 2 Mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

PLACE DANIEL CAMU -

D. A. C.

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux à l'Hémicycle du Théâtre Antique, **Place Daniel CAMU**, le stationnement des véhicules de toutes sortes sera interdit sur 4 cases de parking. Ces emplacements seront réservés aux véhicules de l'entreprise.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 18 Mai 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 1 mois (jusqu'au 15 Juin 2019), sous l'entière responsabilité de l'Entreprise GIRARD d'AVIGNON.